

ASSOCIATION SPORTIVE Lycée Martinière-Diderot 2016 – 2017

L'Association Sportive se situe dans le prolongement de l'EPS obligatoire pratiquée au lycée, elle permet aux élèves volontaires de pratiquer une ou plusieurs activités, de participer à des compétitions organisées par l'UNSS, d'apprendre à exercer des responsabilités d'arbitres, de se renforcer dans une des activités du baccalauréat, de préparer l'option escalade.

Les activités proposées (entourez vos choix) :

Badminton

Volley-ball

Tennis de table

Escalade

Musculation

Pour s'inscrire :

- Une autorisation parentale,
- Paiement de 12 € en juin (pré-inscriptions) ou 20 € (tarif Lycée) à partir de septembre (en espèce ou en chèque à l'ordre de l'Association Sportive Martinière).

Autorisation parentale (obligatoire pour l'établissement de la licence)

Je soussigné(e) Père, Mère, Tuteur, Représentant légal (1), autorise (2)
..... en classe de..... né(e) le..... à participer aux activités de l'Association Sportive du
lycée Martinière-Diderot, autorise le Professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou
chirurgicale (3) / Tél portable de l'élève : Tél des parents :

Fait à le

SIGNATURE

(1) Rayer la mention inutile (2) Indiquer le nom et prénom du licencié (3) Rayer en cas de refus d'autorisation.